



CONTRAT DE FORMATION MEDECINE ACADEMIQUE 1

Nom :

Prénom :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

NATEL :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

PROFESSIONS :

DATE DE NAISSANCE :

Formation de 150 heures - 20 jours, Médecine académique 1, anatomie, physiologie, pathologies de base

Début des cours Dimanche 03 juin 2018

- Paiement de la totalité du cours fin avant fin mai 2018**
Montant à payer : 2150 frs
- Paiement du cours en 5 fois - 458 frs par mois sur 5 mois entre fin mai 2018 et fin septembre 2018**
Montant à payer : 2290 frs
- Si l'apprenant est inscrit ou a été inscrit dans une autre formation principale de l'école** (Nutrition/Nutrithérapie ou Réflexologie plantaire ou Réflexologie générale avec un cursus entièrement effectué dans l'école), une remise de 115 frs est accordée sur le montant total à payer. Pour un paiement comptant le montant est de 2035 frs et pour un paiement échelonné, la dernière mensualité est de 343 frs. Si l'apprenant devait faire la formation de nutrition ou de réflexologie après la formation en médecine académique, la remise sera reportée sur le montant de ces formations.

Merci de cocher le paiement choisi et s'il y a lieu la remise pour plusieurs formations dans l'école.

Pour faciliter la prise en compte des inscription, nous vous remercions de transmettre votre document d'inscription au plus tôt et au moins 15 jours avant le début de la formation.

Conditions générales :

- Le présent contrat est conclu entre Le 2^e Cerveau, représenté par Eric Forestier et la personne dont le nom figure à la première page (l'apprenant).
- L'objet du contrat est la fourniture de 150 heures (20 journées) de formation en médecine académique 1
- Sont étudiées les bases de l'anatomie, de la physiologie et certaines pathologies principales.
- Les obligations de l'école Le 2^e Cerveau sont de fournir des prestations conformes au programme décrit dans le descriptif des cours.



CONTRAT DE FORMATION MEDECINE ACADEMIQUE 1

Nom :

Prénom :

- En cas de besoin, les formateurs prévus peuvent être remplacés par d'autres formateurs ayant des qualifications identiques ou équivalentes. Le contenu du cours ne change pas dans cette situation.
- L'apprenant doit payer le prix conformément au choix effectué en première page (paiement en une fois ou paiement échelonné).
- Une fois l'apprenant inscrit, la totalité du montant des cours est due. L'inscription définitive est validée par la signature de ce document et/ou le premier versement (intégral ou partiel).
- Si l'apprenant devait arrêter les cours, quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé à aucun remboursement et les mensualités encore non versées sont dues en intégralité selon le plan de paiement décrit en première page. L'apprenant pourrait par contre bénéficier de l'ensemble des supports de formation. Il pourrait encore reprendre, sans frais supplémentaire et au stade où il s'est arrêté, la formation à une session ultérieure (au maximum 2 sessions après celle où il est inscrit ; idéal en cas de grossesse ou en cas d'accident par exemple).
- Les cours se payent en fin de mois aux échéances prévues.
- Le montant demandé pour la formation est le seul montant demandé. Il n'y a pas de frais de dossier ni de documentation ou encore d'examen en sus.

- Les cours, le support de cours et le matériel pédagogique sont soumis à la protection par le droit d'auteur. Aucune utilisation ni reproduction n'est autorisée (sauf accord explicite écrit contraire) en dehors du cadre de cette formation.

- Pour obtenir le diplôme, 80% de présence au cours est demandée.
- Deux sessions d'examens ont lieu par année. Une au printemps et une en automne.
- L'examen est validé avec 60% des points.
- Si l'examen est validé et que la présence en cours est supérieure à 80%, le diplôme sera délivré.
- Si l'examen n'est pas validé, l'apprenant pourra participer à la session d'examen suivante, aucun frais supplémentaire n'est demandé. Il pourra répéter l'examen autant de fois que nécessaire réussir.

- Si les formateur ne pouvaient assurer certains cours quelles qu'en soient les raisons, une solution de remplacement sera prévue pour que le cours ai lieu. Si un cours ne pouvait avoir lieu, il sera reprogrammé dans un délai raisonnable, au plus tard avant la fin de la session de l'année suivante. Dans ce cas les cours seront reprogrammés par Doodle ; les jours choisis étant ceux où il y a le plus de participants inscrits.
- Il est possible, qu'une date prévue soit sujette à changement, même si cette situation reste exceptionnelle.

Conclu et signé en 2 exemplaires à Cheyres le,

Le 2^{ème} Cerveau

L'apprenant

Montant à virer sur le compte : Swiss Post – Postfinance, Nordring 8, CH-3030 Berne

Détenteur du compte : Le 2^e Cerveau, Eric Forestier

Numéro de compte : 12-362554-2

IBAN : CH29 0900 0000 1236 2554 2